

**01/03/2024 – Conte musical de
l'Harmonie municipale**

Samedi 23 mars 2024



Salle des fêtes d'Hasnon

18h00

CONTE

MUSICAL

Harmonie d'Hasnon

Direction : Nicolas Joseph



Narration : Sandrine

Illustrations : Olivia



**GRATUIT
SUR RÉSERVATION**



Réservation au lien suivant :
<https://www.helloasso.com/associations/harmonie-d-hasnon/evenements/concert-de-printemps>

**29/02/2024 – Informations
CPAM**



La Complémentaire santé solidaire

La Complémentaire santé solidaire est **une aide pour payer vos dépenses de santé**. Selon vos ressources, elle est gratuite ou coûte moins d'un euro par jour et par personne. Elle peut couvrir l'ensemble de votre foyer.

Comment vous aide-t-elle ?

Vous ne payez pas :

- le médecin, le dentiste, l'infirmier, le kinésithérapeute, l'hôpital... ;
- vos médicaments en pharmacie ;
- vos dispositifs médicaux (pansements, cannes, fauteuils roulants) et dans la plupart des cas vos lunettes, prothèses dentaires et auditives.

Comment savoir si vous pouvez en bénéficier ?

Utilisez le simulateur de droits sur : www.mesdroitssociaux.gouv.fr/votre-simulateur

Vous êtes bénéficiaire du revenu de solidarité active (RSA) ?

Vous bénéficiez automatiquement de la Complémentaire santé solidaire (sauf opposition expresse de votre part).

Comment la demander ?

Sur Internet via votre [compte ameli](#), rubrique « Mes démarches ».

Votre **demande** est **simplifiée**, et votre **déclaration** est **automatisée** : vos ressources sont automatiquement pré-remplies.

Comment justifier de vos droits à la Complémentaire santé solidaire ?

Présentez simplement votre carte Vitale à jour aux professionnels de santé qui vous suivent.

Pour en savoir plus rendez-vous sur ameli.fr

METTEZ VOTRE RIB À JOUR EN QUELQUES CLICS

Vous avez changé de banque ? Déclarez simplement votre changement de coordonnées bancaires depuis [votre compte ameli](#) :

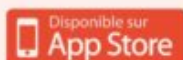
dans la rubrique *Mes informations*, mettez à jour votre nouveau RIB en quelques clics, pour être bien remboursé de vos frais de santé.



Vous n'avez pas encore de compte ameli ? **Créez-le dès maintenant** sur ameli.fr !

Cliquez sur **Compte ameli**, puis sur **Je crée mon compte** et laissez-vous guider.

Vous pouvez aussi télécharger l'application ameli, l'Assurance Maladie



Flashez le QR code
pour accéder à ameli.fr

**13/02/2024 – Le salon de
l'Etudiant les 15 et 16 mars
à Lille**

l'Etudiant

Le Salon masters et mastères spécialisés.

EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER



Je m'inscris
sur letudiant.fr
Inscription gratuite obligatoire

15 et 16 mars
Lille Grand Palais



l'Etudiant

Le Salon apprentissage, alternance et métiers à Lille.

JOB DATING LE VENDREDI 15 MARS DE 14H À 16H



Je m'inscris
sur letudiant.fr
Inscription gratuite obligatoire

15 et 16 mars
Lille Grand Palais



12/02/2024 – Permanences de la mutuelle communale JUST

Contrairement à ce qui a été annoncé dans le J'Hasnon's n°85 (février 2024), la mutuelle JUST tiendra ses permanences en mairie le **1er mercredi de chaque mois**.

La prochaine permanence aura donc lieu le mercredi 6 mars de 9h à 12h.

Vous pouvez prendre rendez-vous au 08 09 54 60 00 (du lundi au vendredi, de 09h à 17h30 – appel gratuit).

La commune organise des permanences !



PRENEZ RENDEZ-VOUS POUR TOUT SAVOIR SUR LA MUTUELLE COMMUNALE !

De janvier à juillet 2024
le 1er mercredi matin de chaque mois
de 9h à 12h
à la Mairie de Hasnon

Choisissez votre rendez-vous sur just.fr ou contactez le

0 809 546 000

Service gratuit
+ prix appel



La Mutuelle Just est soumise aux dispositions du livre I du code de la mutualité - 47 SPEN 763 864 230 - 53 Avenue de Verber - CS 3029 - 59006 VALENCIENNES CEDEX - Tél. 0309 546 000 - Crédit photo : iStock - Imprimé par la commune partenaire - Ne pas jeter sur la voie publique.

**09/02/2024 – Avis aux
propriétaires fonciers**

TOURNÉE GÉNÉRALE DE CONSERVATION CADASTRALE

DEPARTEMENT
du NORD
COMMUNE
de : **HASNON**

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES FONCIERS

Les propriétaires fonciers sont informés que Monsieur JOUVENAU, géomètre du Cadastre, sera de passage en commune du 19 février au 15 décembre 2024 afin de procéder aux mises à jour de la documentation cadastrale et à la tenue à jour du plan cadastral.

Le géomètre du cadastre, accompagné éventuellement de son aide-géomètre, est autorisé à pénétrer dans les propriétés privées suivant arrêté préfectoral numéro 160 du 29 juin 2022.

Le géomètre est porteur d'une ampliation de cet arrêté ainsi que d'une carte professionnelle délivrée par le directeur régional des finances publiques qu'il présentera à toute demande,

Dans ce cadre, il sera amené à se déplacer sur l'ensemble du territoire communal et à prendre contact avec les administrés.

Le présent avis est affiché par ordre du maire soussigné.

A HASNON , le 05/02/2024



**07/02/2024 – Party Sportive
Fluo (Fitness Club Hasnon)**



MARDI 5 MARS

PARTY SPORTIVE

fluo

SOIRÉE POUR LA JOURNÉE
DE LA FEMME

OUVERT À 18H45

SALLE DES FÊTES DE HASNON

ENTRÉE 10€ PAR
PERSONNE

*Ouvert
à
toutes*



PARTY SPORTIVE

Fluo

MARDI 5 MARS

OUVERTURE
À 18H45

SALLE DES FÊTES DE HASNON

*Soirée pour la journée de la
femme*

PLANNING SPORTIF

BODY COMBAT | 19H30

Avec coach Kathy

POUND | 20H

Avec coach Kathy

ZUMBA | 20H30

Avec coach Ysabeau

PILATE | 21H30

Avec coach Ysabeau

RELAXATION | 22H

AU TAMBOUR

Avec Sourcière de la Lune

STANDS PARTENAIRES

TEXAM

LINGERIE CHARLOTTE

HALTE HOLISTIQUE

SABRINA THERAPIE

NATUROPATHE

PHYTO TAROT THÉRAPHEUTE

HYPNOSE

ÉLECTRO STIMULATION

MAGNETISSEUR

RECRE COQUINE SEX TOY

AMANDY'THÉ

FROMAGERIE

DIÉTICIENNE NUTRITIONNISTE

SOURCIÈRE DE LA LUNE

GOTH'INK TATTOO

MÉDIUM VOYANT ÉNERGETICIEN

COACHING ET DÉVELOPPEMENT

PERSONEL

PETIT PLUS ! DIVERSES CONFÉRENCES !!!

*Ouvert
à
Toutes*

ENTRÉE 10€ PAR
PERSONNE

BUVETTE ET APERO DINATOIRE



07/02/2024 – Les matinales
VAE

06/02/2024 – Thé Dansant

HASNON



Dimanche 17 mars 2024 de 14h à 19h
à la salle des fêtes



THÉ DANSANT

proposé par
le CCAS d'Hasnon

Animé par
Dixieland
Combo
Jazz

Entrée **GRATUITE** et **réservée**
aux hasnonais et aux millonfossois

Boissons et petite restauration sur place

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES en mairie d'Hasnon **jusqu'au 8 mars inclus**

**23/01/2024 – Inscriptions au
mini-centre de février**

HASNON



Mini Centre de Loisirs

du lundi 26 février au vendredi 8 mars 2024

INSCRIPTIONS à la journée
dans la limite des places disponibles
du 22/01 au 11/02 sur la plateforme
de réservation cantine/garderie*



TARIF VARIABLE
selon le quotient familial.
Merci de fournir
votre attestation CAF.



**Le Nord
fait ses Jeux !**

Le Centre de loisirs accueillera les enfants au groupe scolaire J-V DAUBIÉ.
La garderie sera assurée tous les jours au même endroit de 7h à 9h et de 17h à 18h30.

*si vous n'avez pas d'identifiants rapprochez vous de la Mairie - accueil@hasnon.fr

**23/01/2024 – Informations
CPAM**



CANCER DU COL DE L'UTÉRUS



CANCER DU SEIN



CANCER COLORECTAL



Prévenir c'est agir, dépistez-vous !

Le 04 février est la journée mondiale contre le cancer.

Pourquoi se faire dépister ?

Pour diagnostiquer un cancer à un stade précoce, même s'il ne produit pas encore de symptômes. Une prise en charge, très tôt, favorise les chances de guérison et limite les séquelles liées à la maladie et à certains traitements.

Dans certains cas, le dépistage permet de détecter une lésion dite « précancéreuse » et d'agir préventivement pour éviter son évolution vers un cancer.

Un dépistage réalisé à temps peut sauver la vie !
Simple et gratuit il a pour objectif de diminuer le nombre de décès lié à la maladie.

En France les pouvoirs publics ont mis en place trois programmes de dépistage organisés :

- le dépistage du **cancer du col de l'utérus**
 - tous les 3 ans chez les femmes de 25 à 30 ans
 - tous les 5 ans chez les femmes de 30 à 65 ans
- le dépistage du **cancer du sein**
 - tous les 2 ans chez les femmes de 50 à 74 ans
- le dépistage du **cancer colorectal**
 - tous les 2 ans chez les femmes et les hommes de 50 à 74 ans

Pour en savoir plus : www.ameli/dépistage

Je m'informe et j'y pense toute l'année !

COMMENT DÉCLARER LA NAISSANCE DE VOTRE ENFANT SUR AMELI ?

Bébé vient de naître ? Pour gagner du temps, déclarez sa naissance en ligne auprès de l'Assurance Maladie, en quelques clics.

Rendez-vous sur **votre compte ameli** , rubrique *Mes démarches*, service *Naissance de mon enfant*, et laissez-vous guider.



Vous n'avez pas encore de compte ameli ? **Créez-le dès maintenant** sur ameli.fr !

Cliquez sur **Compte ameli**, puis sur **Je crée mon compte** et laissez-vous guider.

Vous pouvez aussi télécharger, l'application ameli, l'Assurance Maladie



Flashez le QR code
pour accéder à ameli.fr